



Hausse de la CSG



La fédération des services publics CFE-CGC dénonce
une **dégradation sans précédent du pouvoir d'achat des fonctionnaires !**

-  Gel du point d'indice
-  Report de l'application du dispositif PPCR
-  Hausse des cotisations « retraite »
-  Suppression progressive de l'indemnité exceptionnelle compensatrice de CSG
-  Baisse des aides personnalisées au logement
-  Rétablissement du jour de carence
-  Dispositif GIPA (garantie individuelle de pouvoir d'achat) non reconduit à cette heure

en 

Aujourd'hui, l'employeur public tente, sur le dossier de la **hausse de la CSG (+1,7%)**, de nous **imposer une compensation indemnitaire** dont les modalités produiraient, **dès janvier 2018**, des **effets négatifs notables sur nos bulletins de paie**.

Il s'agirait d'une prime :

-  dont le montant serait définitivement arrêté sur la base de la situation des rémunérations 2017, ce qui **exclurait** de fait **les nouveaux arrivants à compter du 1^{er} janvier 2018**.
-  **non révisable par la suite**, quels que soient les changements de situations des agents
-  dont on **ne nous garantit pas** qu'elle serait **maintenue dans le temps**.
-  qui **exclurait** ou **pénaliserait définitivement** les agents qui en 2017 étaient en **CLM**, en **CLD**, en **congé parental**, en **disponibilité** et ceux qui travaillaient à **temps partiel**.

INACCEPTABLE

On est loin de la promesse de la campagne présidentielle qui prévoyait une augmentation du pouvoir d'achat des agents publics !



Pour la fédération des Services Publics CFE-CGC :
Tous les agents doivent bénéficier d'une compensation indiciaire de la hausse de la CSG qui soit à la fois pérenne, équitable et digne de ce nom

Le 10 octobre 2017
ENSEMBLE DEFENDONS NOTRE POUVOIR D'ACHAT